

Piloter la formation de son apprenti(e)

Accompagner et transmettre ses savoir-faire

360 Euros

Salariés : prise en charge possible par les organismes de financement de formation (O.P.C.A. Organismes Paritaires Collecteurs agréés).

28 Euros

Artisan ou conjoint-collaborateur : à la charge de l'entreprise, à verser au moment de l'inscription. L'écart avec le coût global est financé par le Conseil de la Formation avec une demande subrogation.
La CMA se charge de toutes les demandes de financement.

Prérequis

Occuper la fonction de maître d'apprentissage.

Durée et horaires

2 jours (14 heures)

de 9h à 12h30 et
de 13h30 à 17h00

Objectif général

Vous avez embauché un jeune en apprentissage pour lui apprendre un métier. Pour soutenir la formation des maîtres d'apprentissage dans leurs missions de tutorat, le Conseil Régional du Centre propose une prime de 500 euros la première année d'apprentissage.

Objectifs Pédagogiques

- Situer le rôle du maître d'apprentissage
- Connaître les obligations légales à respecter
- Améliorer l'accueil et l'intégration de l'apprenti
- Apprendre à transmettre ses propres compétences
- Evaluer la progression et les acquis de l'apprenti

Renseignements inscription

Pour en savoir plus, contactez

vos conseillers au **02 47 25 24 36**

1^{ère} journée :

Situer le rôle du maître d'apprentissage

- Droits et obligations réciproques
- Fonctions et compétences du tuteur
- Les outils du tuteur
- Le rôle du CFA

Connaître les obligations légales à respecter

- Les spécificités du droit du travail quant aux contrats d'apprentissage
- Les contraintes liées à l'emploi des jeunes de moins de 18 ans
- Les dérogations possibles

2^{ème} journée :

Améliorer l'accueil et l'intégration de l'apprenti

- Préparer l'équipe à l'arrivée de l'apprenti
- Préparer le poste de travail et le planning de l'apprenti
- Faire un bilan en fin de sa 1^{ère} semaine
- L'accompagner tout au long de sa 1^{ère} semaine

Apprendre à transmettre ses propres compétences

- Appréhender les différentes méthodes pédagogiques
- Découvrir les différents canaux d'apprentissage
- Accompagner l'apprenti dans la découverte de tous les aspects du métier
- Savoir écouter, observer, reconnaître

Evaluer la progression et les acquis de l'apprenti en toute objectivité

- Mettre en place des instruments de mesure tout au long de son parcours
- Lui proposer des outils d'autoévaluation
- L'aider dans la construction de son projet professionnel
- Appréhender les différents aspects de la psychologie de l'adolescent : transformations physiologiques, évolution affective, développement intellectuel

CMA37 : 36-42 Route de Saint-Avertin - CS 50412- 37204 TOURS CEDEX
N° de déclaration d'existence : 24-37PO-01237- N°SIRET : 1837 0002 000013
Email : formation-continue@cm-tours.fr - site internet : www.cma37.fr

Département Formation Continue
Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire



INDRE-ET-LOIRE

Piloter la formation de son apprenti(e)

Accompagner et transmettre ses savoir-faire

Méthode et moyens pédagogiques

Pédagogie active et ludique : formation pratique qui alterne des études de cas réels, des simulations et des entraînements.

Les échanges de pratiques et les apports théoriques sont extrêmement imbriqués pour donner du sens à cette formation.

Documents remis

Des documents de synthèse sont remis, ils reprennent toutes les notions abordées dans la formation.

Public

Maître d'apprentissage dans une entreprise dont l'activité relève du CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat à Joué les Tours ou CFA du Bâtiment.

Nombre de participants

8 à 10 stagiaires

Dispositif d'informations et de positionnement des stagiaires

Un entretien **individuel est proposé** pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter sur un parcours formation adapté.

Il est remis à chaque futur stagiaire **un programme détaillé**, les dates, les conditions financières de la formation, un bulletin d'inscription ou une convention de stage.

Un **questionnaire est complété** en amont pour chaque futur stagiaire, pour identifier son parcours passé, définir son objectif, positionner ses attentes afin de personnaliser et individualiser la formation. Ce questionnaire est ensuite confié au formateur. Toute information demandée à un stagiaire a un lien direct avec la formation et **reste confidentielle**.

Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

Une **boîte de réclamations suggestions** est à la disposition de tous les visiteurs, à l'accueil général de la CMA 37.

Lors de la dernière séance de la formation il sera demandé à chaque stagiaire de compléter **une enquête de satisfaction** sur le déroulement de la formation. Avec l'appui externe de la société **Formetris un questionnaire à « chaud »** est envoyé dans les 10 jours **puis un questionnaire à « froid »** dans les 2 mois après la formation.

Evaluation des acquis de la formation

A la fin de la formation il est remis **une attestation** pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en terme de « être capable de ». Elle **mesure les capacités développées en formation**, qui pourront être mises en oeuvre dans une situation sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise. Cette évaluation est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

Suivi Post Formation

Un suivi individuel peut être proposé. Le formateur intervient pour vous aider à mettre en place les outils et les méthodes étudiés. Le coût supplémentaire est facturé directement à l'entreprise (devis à demander).

Bilan Pédagogique du stage

Le formateur établit un bilan pédagogique synthétique qui est transmis pour validation au responsable du service ou au coordinateur pédagogique.

Renseignements inscription

Pour en savoir plus, contactez

vos conseillers au **02 47 25 24 36**

CMA37 : 36-42 Route de Saint-Avertin - CS 50412- 37204 TOURS CEDEX
N° de déclaration d'existence : 24-37PO-01237- N°SIRET : 1837 0002 000013
Email : formation-continue@cm-tours.fr - site internet : www.cma37.fr

Département Formation Continue
Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire

